## Tribunes parues dans le Côté Croissy n°88 (Avril/Juin 2018)



Pourquoi nous n'avons pas voté le budget de Monsieur le Maire ?

Un « marronnier » est un article qui traite périodiquement un sujet en développement les mêmes arguments. La saisonnalité de l'actualité municipale nous contraint à vous faire part chaque année à la même époque de notre position vis-à-vis de la politique municipale à l'occasion du vote du budget de la commune. Autant reprendre l'article de l'an dernier!

Pour éviter le marronnier, l'alternative est, non pas de changer d'avis ... il n'a pas changé, et nous n'avons, bien sûr, pas voté le budget. Mais ... rêvons : nous l'aurions voté avec plaisir si ...

- Si la commune de Croissy disposait d'ores et déjà de 25% de logements aidés, ce qui permettrait de répondre à la demande des moins favorisés, mais également à celle des jeunes croissillons, de rajeunir la population en accueillant de jeunes familles avec enfants et au demeurant d'éviter le prélèvement annuel prévu dans le cadre de la loi SRU.
- Si la possibilité était offerte à l'ensemble des familles de Croissy de bénéficier des services culturels proposés à l'espace municipal Chanorier à des tarifs accessibles du fait de l'application d'un quotient familial volontariste. Et ce, d'autant plus si l'étape suivante était, notamment, la gratuité de la bibliothèque pour les jeunes, les étudiants, les demandeurs d'emploi et les retraités par exemple. Cet équipement aurait dès lors retrouvé sa vocation sociale et culturelle, la commune tirerait un trait sur la parenthèse « commerciale » du lego, permettant aux associations et à des start-up de la communauté d'agglomérations de promouvoir le « vivre ensemble » à travers des activités innovantes et collaboratives.
- Si l'arrêt du programme de vidéo surveillance, suite aux différentes études concluant à son inefficacité ici et ailleurs, permettait d'envisager un abondement substantiel du budget du CCAS et la gratuité de toutes les activités périscolaires. Nous ajouterons que nous avons apprécié la couverture humoristique du dernier Côté Croissy représentant une caméra qui surveille qu'un citoyen emprunte bien le passage pour piéton.
- Si l'obligation était faite à tous les prestataires et fournisseurs de la commune de signer une charte d'achat qui engagerait leur responsabilité sociétale et environnementale. A ce titre nous soutenons sans réserve l'ensemble des mesures favorisant l'économie circulaire et le développement durable sur la commune.
- Si ... avec des si, il ne s'agit pas de mettre Croissy en bouteille, mais d'imaginer ce que pourrait être Croissy, non pas différent mais Autrement. Et la liste des si n'est évidemment pas exhaustive, libre à chacun de la compléter.

Cet article reste un « marronnier », mais cet angle de vue permet de renouveler modestement le genre tout en proposant des perspectives positives et dynamiques.

Dominique Boisdé, Annie Claude Motron & Bertrand Mansard, élus de Croissy Autrement, ... et vous pouvez nous retrouver en allant sur notre site : <a href="https://www.croissy-autrement.org">www.croissy-autrement.org</a>



La Seine connecte Croissy à son futur

Inondations à répétition, piétonisation des voies sur berges à Paris, concerts à la magnifique Seine Musicale de Boulogne... la Seine fait l'actualité.

Cette actualité peut être grave malheureusement, et nous adressons nos pensées solidaires et amicales celles et ceux qui ont subi des dommages et ont craint pour leur famille et pour leurs biens à l'occasion des crues récentes. La commune a été classée en catastrophe naturelle et les enseignements ont été tirés car la solidarité, ça se prépare.

Heureusement le quotidien est redevenu plus souriant. Depuis le Quai de l'Ecluse ou la Berge de la Grenouillère, nous, Croissillons, profitons des couleurs de la Seine - jamais les mêmes - et rêvons en apercevant les paquebots fluviaux qui font découvrir la Vallée de la Seine aux touristes américains ou chinois.

De gros porte-conteneurs synonymes d'échanges avec le monde entier passent devant chez nous... mais occasionnent des dégâts lourds et répétés sur nos berges. Plus discrets, mais très sympathiques, des « routards » fluviaux passent par Croissy pour traverser la France. La géographie a donné cet atout à notre commune : la Seine l'entoure sur trois côtés, Monet et Renoir l'ont immortalisée, et le Musée de la Grenouillère nous en fait revivre ses plus riches heures.

Vaste espace disponible pour les formes actuelles et futures de mobilité, la Seine et ses berges forment un ensemble d'une valeur inestimable, à la fois pour son passé, pour sa beauté actuelle et pour son potentiel d'attractivité et d'utilisation.

Par exemple, la partie haute des berges est classée en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique pour la diversité des oiseaux qui y trouvent un refuge temporaire ou permanent.

L'usine d'eau de Croissy-Le Pecq retraite l'eau de la Seine, après dépollution et reinjection dans la nappe phréatique et Suez va y construire un « bloc » décarbonatation avec un objectif de mise en service mi 2019.

Pour mieux la protéger, le SIABS (syndicat intercommunal pour l'assainissement) auquel adhère notre ville, s'apprête à investir 10 millions d'euros dans un nouveau collecteur d'eaux usées afin de soulager le "T130" actuel et ainsi se conformer à la loi sur l'eau, entre autre en limitant à un maximum de 20 jours par an les rejets d'eau usée dans le milieu naturel contre plus de cent jours actuellement.

La pratique sportive, sur et au bord de la Seine, qu'elle soit libre ou structurée, apporte un incontestable mieux-être et continue à bénéficier d'investissements de la part des associations et de la ville.

Berges naturelles bucoliques mais fragiles, berges enrochées stables mais sans caractère, le juste équilibre est difficile à trouver et encore plus à maintenir. Du plateau de Langres à la Manche, du petit ruisseau à l'embouchure majestueuse, c'est avec toujours le même regard rêveur que l'on regarde s'écouler le bien le plus précieux, nécessaire à la vie qui chez nous, comme le soleil, apparaît à l'Est, est en pointe au sud, et s'éloigne à l'Ouest. L'eau qui coule autour de Croissy nous emmène vers un futur prometteur en nous rappelant que la beauté et l'histoire d'un site sont souvent la source de son progrès.

## Philippe Gouron

Date : 05 avril 2018